Axe 1-11 Jury de concours ou d’examens, dans le cadre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales

Type d'action :
Action d’Enseignement

Critères de validation de l'action :
- Jury de stage pratique de 3ème cycle des études pharmaceutiques, EPOS
- Jury d’évaluation des pratiques professionnelles dans le cadre de la formation des préparateurs en pharmacie,
- Jury du concours de praticien hospitaliers des établissements publics de santé, du concours de l'internat en pharmacie

Périodicité :
1 maximum par période de certification

Catalogue :
Sans objet

Labellisation :
Labellisation de fait

Traçabilité de l'action et SI :
Télécharger sur le site de la certification l’attestation de l’université ou composition des jury ou arrêté de nomination

Références de l'action :
- HAS :
- Réglementaire :
- Autres :